

Situations de handicap ou de troubles psychiques et situations de discrimination ?

MVAC du 10ème arrondissement de Paris, 206 quai de Valmy. M° Jaures

De 10 h 30 à 16 h

PRÉSENTATION

Dire et redire que la santé mentale nous concerne tous et toutes et que la maladie ou les troubles psychiques, pour une large part, viennent signifier que nous n'y prenons pas assez garde, ni pour soi, ni pour les autres qui nous entourent. Cette situation générale, elle-même, est produite dans un système socio-politique, que chacun·e de nous alimente volontairement ou non, conditions de vie, de travail, de réussite,... de normes.

Dire que les discriminations qui font mal, sont celles qui se rajoutent à une souffrance déjà là, une anomalie, une limitation que l'on ne comprend pas dans la condition humaine.

Dire que nous pouvons agir en recherchant dans notre environnement les obstacles, mais aussi les facilitateurs pour tendre vers des organisations, des modes de vie garants de notre santé mentale, de la participation de chacun·e, quelles que soient ses singularités, à cet environnement.

PROGRAMME

10 h 30 : Présentation mutuelle de l'assistance et des intervenant·e·s

10 h 45 : Présentation commentée et interactive des notions clés du propos.

11 h 15 : Expressions théâtrales interactives

12 h 30 : Pause-déjeuner

Entrée libre

Salle et contenu accessibles

Ne pas jeter sur la voie publique.

13 h 30 : Rechercher les obstacles et les facilitateurs dans son environnement : 2 mots sur la méthode

14 h 30 : Entretien en binôme et repérage réciproque des obstacles et facilitateurs à participer

15 h 30 : Perspectives et clôture de la journée

Ce programme est conçu par des pairadvocates qui pratiquent le soutien entre pairs à l'accès aux droits et aux recours et la représentation des usagers dans le système de santé mentale. Pour en savoir plus : www.pairadvocacy.eu ou advocacy.paris@free.fr.